



RÉGION ACADÉMIQUE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



1/2

Recteur
Chancelier de l'Université
Directeur académique des
services
de l'Éducation nationale

Téléphone
05.96.52.29.70
Fax
05.96.52.29.78
Mel
ce.cabinet@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schœlcher
Cedex

Schœlcher, le mercredi 4 mars 2020

Monsieur Pascal JAN
Recteur de l'Académie de la Martinique
Chancelier de l'Université
Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale

à

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,
Mesdames, Messieurs les enseignants et
personnels de l'académie,

Mesdames, Messieurs,

Je souhaite vous faire part de toute l'attention et de la préoccupation qui sont les miennes à l'égard de la situation des élèves et de vos enfants qui sont privés d'enseignement, pour certains, depuis de nombreuses semaines, en raison des blocages d'établissements.

Je suis particulièrement sensible aux messages que vous m'adressez pour dénoncer cette situation qui remet en cause la continuité du service public et le droit à l'éducation. Les répercussions sont fortes sur le quotidien des élèves, des parents et des établissements, générant à la fois difficultés, incompréhension et inquiétude légitimes pour l'avenir.

C'est pourquoi, je souhaite vous assurer de ma pleine mobilisation ainsi que de celle des services qui m'entourent, pour faire en sorte que les blocages puissent être levés et que vos enfants retrouvent le chemin de leur établissement scolaire.

La réforme des retraites, sujet de société majeur, objet initial et principal des revendications, relève d'une approche nécessairement nationale. Un travail parlementaire est désormais engagé, au niveau national, afin de tenir compte des enjeux propres aux carrières des personnels enseignants. Ce travail ne doit pas remettre en cause le fonctionnement des établissements au sein de notre académie.

À cet égard, j'estime nécessaire de vous informer des propositions qui ont été faites aux organisations syndicales des personnels, à l'issue d'un travail approfondi mené avec l'inspection générale et les services ministériels. Ces travaux ont permis à la fois, de prendre en compte les revendications émises dans le domaine éducatif mais, surtout, de considérer les spécificités du territoire de la Martinique.

Certaines revendications concernent plus spécifiquement le système éducatif au sein de notre académie notamment, en matière d'évolution du nombre d'emplois d'enseignants et

d'organisation du nouveau baccalauréat pour les élèves de première. Sur ces sujets, j'ai pu, à l'issue du travail mené avec l'inspection générale et les services ministériels, formuler des propositions favorables en direction des organisations syndicales :

2/2

- Le nombre de suppressions de postes envisagé initialement a été réduit de près de 50 %, soit un retrait de 40 postes au lieu de 76 ;
- Une programmation pluriannuelle est désormais privilégiée, pour ce qui concerne l'adaptation du nombre de postes aux besoins de l'académie ;
- Pour les élèves de première, la nouvelle formule du baccalauréat et, plus particulièrement, les épreuves communes de contrôle continu (E3C) font l'objet d'un calendrier réaménagé et concerté avec les chefs d'établissement. Deux sessions se tiendront au cours du mois de mars et du mois de mai 2020.
- Concernant les élèves de terminale et la procédure Parcoursup, tous les services et les chefs d'établissement sont mobilisés pour leur permettre de formuler leurs vœux d'orientation vers les établissements d'enseignement supérieur, en vue de la rentrée prochaine.

En outre, conscient des inquiétudes qui sont les vôtres en matière d'évolution du système éducatif, j'ai tenu à proposer au ministère et à l'ensemble des partenaires de l'académie, la tenue d'Assises Martiniquaises de l'éducation, afin de mener une réflexion collective et participative autour des enjeux éducatifs du territoire. Elles auront lieu d'ici les vacances de Pâques.

Dans l'immédiat, il m'apparaît que les conditions sont désormais réunies pour permettre, une issue favorable au mouvement social en cours et, la réouverture de tous les établissements dès la rentrée du 9 mars.

Dans une dynamique de responsabilité partagée, j'encourage chaque enseignant, chaque parent et chaque élève, à maintenir un lien éducatif et pédagogique étroit. Il s'agit pour chacun d'œuvrer à la reprise des enseignements et à la continuité des apprentissages, clés de voûte de la réussite scolaire.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Pascal

